

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 23 avril 2024

04.2024-33	COMMUNICATION Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « affichage numérique pour diffusion de clips du Quatrain, Aqua'val et L'alter éco – année 2024/2025 »
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la société PUBLIESPACE, sise 6 avenue de la Vertonne 44120 Vertou, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour l'année 2024/2025 pour la diffusion de clips numériques pour Le Quatrain, Aqua'val et L'alter éco dans les galeries Pôle Sud de Basse-Goulaine et Leclerc Océane de Rezé, avec la société PUBLIESPACE, sise 6 avenue de la Vertonne 44120 Vertou, pour un montant de 6 500€ H.T. soit 7 800 € T.T.C. et pour une durée de 1 an.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »